

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

03

EDUCATION

01

INFRASTRUCTURE

01

SANTE PUBLIQUE

03

ECONOMIE

01

RURAL

01

ADMINISTRATION

17

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1689

22 Novembre 2018

22 November 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 1 & LOT 2 PROGRAMME ANNUEL 2018 « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 22-11-2018

2

Reference [016/AAONO/K/CRPM-TEN/MOD/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AAONO/K/CRPM-TEN/MOD/2018 DU 13 NOV 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES KITS DE DIALYSE A L'HÔPITAL REGIONAL DE MAROUA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-12-2018

3

Reference [13/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2018 DU 13/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE BOGO, PROGRAMME ANNUEL 2018. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 10-12-2018

4

Reference [010/AONO/CAN 1ER/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CAN 1ER/CIPM/2018 DU 21 NOV 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE LER DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-12-2018

5

Reference [043/AONR/SNI/CIPM/18](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 043/AONR/SNI/CIPM/18 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE SERVEUR ET LA MIGRATION DES APPLICATIONS CRITIQUES DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET SNI EXERCICE 2018 LIGNE : 252 000 000

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-12-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

- 6**
- Reference** [011/AONR/CIPM/CAN Ier/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°011/AONR/CIPM/CAN IER/ 2018 DU 21 NOV 2018 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 1ER, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT: BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2018
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** 11-12-2018
-
- 7**
- Reference** [06/AONO/CIPM/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°06/AONO/PU/APN/CIPM/2018 DU POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE RELATIVES À LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE – DURÉE : 24 MOIS
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 17-12-2018
-
- 8**
- Reference** [08/AONO/CIPM/CPC/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CIPM/CPC/2018 DU 15/11/2018 POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 21-12-2018
-
- 9**
- Reference** [03/DC/MO/CIPM/CNDAL/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/MO/CIPM /CNDAL/2018 DU 17/10/2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, PROGRAMME ANNUEL 2018.
- Nature de prestation** N/A
- Date de cloture** 08-11-2018
-
- 10**
- Reference** [001/DC/CDPM-/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** CONSULTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM-NK/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** 18-12-2018
-
- 11**
- Reference** [2018/047/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N° 2018/047/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES.
- Nature de prestation** Approvisionnements Généraux
- Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference 001/AONO/MINIAP/CCPM-BEC/2018 DU 08 JANVIER 2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0121/C/PR/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE3/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS E L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINIAP/CCPM-BEC/2018 DU 08 JANVIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 30 (TRENTE) CENTRES DE SANTE LNTGRES, OUVRAGES ANNEXES DANS LES DIX REGIONS ET AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE 15 (QUINZE) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) AINSI QUE 04 (QUATRE) HOPITAUX DE DISTRICT (HD) DAINS QUATRE REGIONS DU CAMEROUN, Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

13	Reference 0007/ANRP/DAAF/SBMP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0007/ANRP/DAAF/SBMP DU 20 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMADE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 DU 17/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT A L'ANRP Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/18/AONO/CSPH/CIPM DU 24 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE, DE DETECTION INCENDIE, DE VIDEO SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

16	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

17	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DC N°009/DC/CAN1ER/CIPM/2017 DU 19/10/2018 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [2018/047/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 2018/047/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [0007/ANRP/DAAF/SBMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0007/ANRP/DAAF/SBMP DU 20 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

21

Reference [0989-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0989-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN DIRECTION GENERALE PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PASSERELLE TÉLESCOPIQUE C7.1 DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (LOT N°2 : CHAUDRONNERIE INTERNE ET EXTERNE DES GALERIES ET ESCALIER DE SERVICE) .

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

22

Reference [N°0988-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0988-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PASSERELLE TÉLESCOPIQUE C7.1 DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (LOT N° 1 : RÉVISION DES ORGANES DE MOTRICITÉ, CÂBLAGE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUE, D'AUTOMATISME ET DE SÉCURITÉ)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

23

Reference [ADDITIF N° 001/IN/DA/SC/BMA/Sm](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 006/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/18 DU 06 /11/2018 POUR LA RÉHABILITATION DE LA MACHINE HEIDELBERG SPEEDMASTER 102-4P À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN. ADDITIF N° 001/IN/DA/SC/BMA/SM DU 22/11/2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference ADDITIF Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'UN DRAIN EN BETON ARME DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI(PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference ADDITIF Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 DU _____ RELATIF AU TRANSPORT DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAINS), DES MAGASINS REGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DE GAROUA ET A LEUR LIVRAISON DANS LES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME NORD. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference N° 063 /L/C-Nsem/2018 Lire Titre/objet ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference ADDITIF N°1 Lire Titre/objet DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 06/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECNA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOU ADDITIF N° 1 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference ADDITIF N°1 Lire Titre/objet DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 06/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECNA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

29	Reference N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 15-11-2018
-----------	---

COMMUNE DE TIBATI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2018 DU 02/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE TIBATI, LOT 1 & LOT 2 PROGRAMME ANNUEL 2018 « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
 FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée. L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Tibati

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes;

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4; Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Vingt quatre millions trois cent quatre vingt six mille six cent vingt cinq (24 386 625) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots suivant les itinéraires ci - après .

N° lot	Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	12 mois
1	PK00+ Pk 29	Tibati	N6	29	11 090 250	Adapter en fonction du contexte sachant que le cantonnement doit se faire sur un an et on a 2 passes pour la tâche 1
2	PK29+ Pk 58	Tibati	N6	29	13 296 375	
TOTAL				58	24 386 625	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **Vingt quatre millions trois cent quatre vingt six mille six cent vingt cinq (24 386 625) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Tibati, situé au quartier au quartier YOKO entre la Préfecture et la Sous-Préfecture.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Tibati, situé au quartier YOKO entre la Préfecture et la Sous-Préfecture, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante cinq mille)** francs CFA. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire desireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Tibati, situé au quartier YOKO entre la Préfecture et la Sous-Préfecture au plus tard le **22/11/2018 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/NIO/CIPM/C-TIB/201B DU 02/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE TIBATI, PROGRAMME ANNUEL 2018.**

« **EN PROCEDURE D'URGENCE** » LOT 1 et/ou LOT 2

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **douze (12) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal a .

N° du lot	Montant de la caution en FCFA (maximum 2% du montant T.T.C du lot)
01	221 805
02	265 928

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22/11/2018 dès 11 heures précises**, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle des délibérations de la Mairie de Tibati

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

15-1- : Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

d) Offre Technique incomplète pour absence de:

> L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

> La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

> Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

> Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

> Une soumission ;

> Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

> Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

> Le sous-détail des prix unitaires ;

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

15-2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **trois (03)** critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur **cinq (05)** critères ;

c. Références de l'Entreprise sur **deux (02)** critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux lots au titre de cet Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis

NGAOUNDERE le 2 Novembre 2018

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AAONO/K/CRPM-TEN/MOD/2018 DU 13 NOV 2018
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
MAGASIN DE STOCKAGE DES KITS DE DIALYSE A L'HÔPITAL REGIONAL DE MAROUA, REGION DE
L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction d'un magasin de stockage des kits de dialyse à l'Hôpital Régional de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

1. Les travaux préparatoires et études ;
2. Les terrassements ;
3. Les fondations ;
4. Les maçonneries et béton armé en élévations ;
5. La charpente - couverture - plafonnage;
6. La menuiserie métallique ;
7. L'électricité ;
8. Peinture;
9. Revêtements
10. VRD

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif de **vingt millions (20 000 000) de Francs CFA TTC toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réhabilitation des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la subvention de fonctionnement 2015 du Centre Régional d'Hémodialyse de Maroua, autorisée par **Décision n° 1169/MINSANTE/CAB du 26 juin 2015,**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, en face du Palais de Justice de Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur, Secrétariat du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quinze mille (15000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat du Secrétaire Général desdits Services, au plus tard le 03/12/2018 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 016/AAONO/K/CRPM-EN/MOD/2018 DU 13/11/2018

(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DES KITS DE DIALYSE A L'HOPITAL REGIONAL DE MAROUA,

REGION DE L'EXTRÊME-NORD

AUTORISEE PAR DECISION N° 1169/MINSANTE/CAB DU 26 JUIN 2015 DEFINISSANT L'EMPLOI DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015 DU CENTRE REGIONAL D'HEMODIALYSE DE MAROUA

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de 400 000 FCFA (quatre cent mille francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de quatre (04) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 03/12/2018 à **15 heures** précises dans la salle de conférences des services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente (30) critères essentiels sur quatre-cinq (45).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- a) Pièces non conformes ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée **substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.**

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua.

MAROUA le 13 Novembre 2018

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE BOGO

AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2018 DU 13/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIERNATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE BOGO, PROGRAMME ANNUEL 2018. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bogo, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la république du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes ;

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tache 2 : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

dix sept millions neuf cent quatre vingt dix mille deux cent quatre vingt quatorze (17 990 294) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : **dix sept millions neuf cent quatre vingt dix mille deux cent quatre vingt quatorze (17 990 294) FCFA Toutes Taxes Comprises.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Bogo, situé à l'entrée de la ville de Bogo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bogo, situé à l'entrée de la ville de Bogo, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt mille (20 000) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bogo, situé à l'entrée de la ville de Bogo au plus tard le **10/12/2018 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention : **«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/REN/DDIA/C-BOGO/CIPMP/2018 DU 13/11/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE BOGO, PROGRAMME ANNUEL 2018. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»**.

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
Lot unique	360 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10/12/2018 dès 15 heures précises** (heure d'ouverture des offres, une heure après celle de dépôt des offres) , dans la salle de réunion de la Commission Communale de la Commune de Bogo. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- 2ème étape: Ouverture del'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

14. Critères d'évaluation

15. Principaux critères d'évaluation des offres :

15-1- : Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Offre Technique incomplète pour absence de :

> L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

> La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

> Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

> Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

g) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

> Une soumission ;

> Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

> Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

> Le sous-détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

15-2 : Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des **dix (10) critères essentiels** ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois **(03) critères** ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq **(05) critères** ;

JDM n° 1689 du 22 Novembre 2018

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm



c. Références de l'Entreprise sur deux **(02) critères**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bogo, situé à l'entrée de la ville de Bogo auprès de du Secrétaire Général de la Commune de Bogo .Tél : 699966234 .

MAROUA le 19 Novembre 2018

Le MAIRE

OUSMANOU

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CAN 1ER/CIPM/2018 DU 21 NOV 2018
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE LER DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA
(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de L'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- LOT 0 INSTALLATION DE CHANTIER
- LOT N° 1 FONDATIONS
- LOT N° 2 REZ DECHAUSSEE
- LOT N° 3 ETAGE BATIMENT PRINCIPAL
- LOT N° 4 TOITURE
- LOT N° 5 MENUISERIE BOIS
- LOT N° 6 FERRONNERIE
- LOT N° 7 MENUISERIE n ALUMINIUM - VITRERIE
- LOT N° 8 REVETEMENT DES MURS ET SOLS
- LOT N° 9 PEINTURE
- LOT N° 10 VRD
- LOT N° 11 ELECTRICITE
- LOT N° 10: PLOMBERIE SANITAIRE
- LOT N°13: ECLAIRAGE DE JARDIN AVEC CHAMP SOUIRE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **455 700 000 (quatre cent cinquante-cinq millions sept cent mille)FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1er sise à côté des services du Gouverneur de l'Adamaoua dès publication du présent avis. Tel : 677 80 74 76 / 696 61 03 66.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1ER, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 200 000 (Deux cent mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1ER.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir contre récépissé au Service Technique de la Commune, au plus tard le 11 DEC 2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 010/AONO/CAN 1ER/CIPM/2018 du 21 NOV 2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du bordereau des prix unitaires et du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de treize (13) mois catendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 9 100 000(neuf millions cent mille) Francs cfa valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 11 DEC 2018 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai réglementaire accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce scannée;
2. Non-exécution, Non achèvement d'un marché antérieur en dépassement de délai contractuel ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
3. Conducteur des Travaux non inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;
4. Note technique inférieure à 70%.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Chiffres d'affaire des trois (03) dernières années ;
2. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
3. Attestation de solvabilité bancaire ;
4. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
5. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
6. Matériels essentiels (Camion benne. Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
7. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
8. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Le nombre maximum de lots est Sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Adamaoua.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

NGAOUNDERE le 21 Novembre 2018

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 043/AONR/SNI/CIPM/18 DU 21 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE SERVEUR ET LA MIGRATION DES APPLICATIONS CRITIQUES DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET SNI EXERCICE 2018 LIGNE : 252 000 000

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres national restreint pour la mise à niveau de l'infrastructure serveur et la migration des applications critiques du système d'information de la SNI répartie en deux (02) phases dépendants.

2. Consistance des prestations

Les prestations attendues du prestataire consistent en la mise à niveau de l'infrastructure serveur de la SNI et en la migration des applications critiques de son système d'information ci-dessous évoqués :

- **Phase 1** : Fourniture d'équipements et logiciels critiques

Libellé	Quantité	Description	Observation
Fourniture Matériels	02	ProLiant DL380 Gen10 8SFF Configure-to-order Server	
	01	MSA 2050 SAN Dual Controller SFF Storage	
	01	4x POWERFUL 1U rackmount router with 13X Gigabit Ethernet ports	Gestionnaire de bande passante
	04	Onduleur Smart UPS 3 000 VA 230V, montage en rack, 2U avec homologation UL	

Fourniture Applications	01	Licence Microsoft Windows Server 2016 64 Bits	
	08	Licences MySQL Server V8.0.12 Standard/Entreprise	
	04	Licences SQL Server 2016 Standard/Entreprise	
	01	Antivirus Client/serveur (Kaspersky Security) pour 100 postes.	Antivirus et suite Internet Sécurisé
	01	Application de messagerie (client / serveur)	Application Webmail ZIMBRA Intranet
	01	Outils d'administration réseau	SNI network manager-édition serveur
	02	Logiciel open source, système d'exploitation distribution Linux Edition DEBIAN	DEBIAN version 9.9.4
	01	Logiciel Microsoft ISA- ENDIAN	firewall

o Installation des équipements.

- **Phase 2** : Migration des applications critiques du système d'information

o Installation des applications critiques ;

transfert des applications critiques du système d'information vers la nouvelle infrastructure serveur;

o Formation sur l'administration de la nouvelle infrastructure

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises ci-après pré-qualifiées à la suite de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°039/DG/SNI/DEC/DEC.A./EDI du 08 septembre 2017 publié dans l'édition du 20 Septembre 2017 du journal Cameroon Tribune :

N°	CABINET	ADRESSE	TELEPHONE	FAX
1	ICC SOFT S.A	BP : 5937 Yaoundé info@icccsoft.biz	22234124 22029566	22212817
2	ITG Store S.A	BP : 812 Douala	698824637/698824638	

1-Phasage :

Les prestations seront exécutées en deux phases (02) dépendants ainsi qu'il suit :

Phase 1 : Mise à niveau de l'infrastructure serveur :

- Fourniture des équipements de la nouvelle infrastructure serveur ;
- Fourniture des applications critiques ;
- Installation des équipements

Phase 2 : Migration des applications critiques du système d'information :

- Installation des applications ;
- Transfert des applications critiques du système d'information vers la nouvelle infrastructure serveur;
- Formation sur l'administration de la nouvelle infrastructure.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la SNI exercice 2018 sur la ligne 252 000 000 (programme de Développement Informatique)

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat de la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 404, 4ème étage de l'Immeuble SNI, BP 423 Yaoundé, tél. : 222. 22. 44. 22 ; fax : 222. 23. 13. 32, email : sni@sni.cm.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat de la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 404, 4ème étage de l'Immeuble SNI, BP 423 Yaoundé, tél. : 222. 22. 44. 22 ; fax : 222. 23. 13. 32, email : sni@sni.cm, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) F CFA, au titre des frais de dossier, payée dans le CAS-ARMP n° 335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ouvert à la BICEC, dans les Agences BICEC de tous les Chefs-lieux de Régions et celles des villes de Limbé et de Dschang.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels, devra être déposée au secrétariat de la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 404, 4ème étage de l'immeuble SNI à Yaoundé, Tél. : 222.22.44.22 ; fax. : 222.23.13.32, au plus tard le 10 décembre 2018 à 12h 00, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 043/AONR/SNI/CIPM/18

POUR LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE SERVEUR ET LA MIGRATION DES APPLICATIONS CRITIQUES DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN.

»

Financement : Budget SNI – Exercice 2018

LIGNE : 252 000 000

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est réparti ainsi qu'il suit à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestataires:

PHASE N°1 :3..... mois;

PHASE N°2 :6..... mois.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des finances (et dont le nom figure à l'annexe 10 du présent DAO) ayant un délai de validité de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres, d'un montant de : 3 000 000 FCFA (Trois millions FCFA)

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes à l'original par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le 10 décembre 2018 à 13h 00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la SNI dans la Salle 721, 7^{ème} étage, de l'Immeuble Siège de la SNI.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

Dossier administratif incomplet ;

Pièce administrative non conforme aux dispositions du DAO;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées en lieu de place des copies certifiées ou originaux;

Non-respect des exigences ci-après concernant la garantie :

- Délai de garantie du matériel supérieur ou égal à deux (02) ans ;

- Disponibilité des pièces de rechange : existence de structures de vente ;

- Engagement formel par une attestation de garantie ressortant la liste ou le descriptif des pièces de rechange.

Absence d'une attestation de visite du site;

Note de qualification technique inférieure à 70/100.

14- Critères de qualification

Les principaux critères de qualification technique sont :

CRITERES	POINTS
Présentation générale de l'offre	05
Organisation du travail (présentation de l'agence, méthodologie, organisation, planning / plan de travail, chronogramme et délai de livraison)	10
Moyens matériels (Technologie de gestion des projets utilisés, Personnel à mobiliser pour le projet, Composants logiciels (Technologies) à utiliser, Locaux)	10
Références professionnelles du soumissionnaire pour les prestations similaires (Nombre d'années d'existence, Nombre de projets liés aux systèmes informatiques réalisés, Nombre de projets informatiques liés au déploiement de serveurs réalisés, Commentaires sur les TDR [Observations et suggestions])	25
Formation, qualification et compétences du personnel d'encadrement (Chef de mission, Ingénieur/Expert certifié Microsoft Windows Server, Ingénieur en Sécurité Informatique, Expert en Administration Réseau, Expert certifié Microsoft SQL Server, Expert certifié MySQL Server, Ingénieur Système, autre.	50

Une note de qualification technique inférieure à 70/100 entraîne l'élimination du soumissionnaire et par conséquent son offre financière ne sera pas ouverte

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux-disante, conformément aux dispositions du Guide de Procédures des Marchés de la SNI.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et du Conseil de la SNI, sise à la porte 404, 4ème étage de l'Immeuble Siège de la SNI, BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32.

YAOUNDE le 21 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°011/AONR/CIPM/CAN IER/ 2018 DU 21 NOV 2018
POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE
L'ADAMAOUA. FINANCEMENT: BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2018**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).

2. Consistance des prestations

Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- > Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- > Mission 2 COR : Contrôle de la conformité des réalisations (COR) ;
- > Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de 34 300 000 (trente-quatre millions trois cent mille) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET qui ont été préqualifiés à l'Issu des Avis à Manifestation d'intérêt N° 001/APMC/RAD/D-VINA/C-NGD1/2018 DU 24 JUILLET 2018

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention inter Communale FEICOM.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (cinquante mille) 50 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDERE 1ER.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE 1ER au plus tard le 11 DEC à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 011/AONO/CIPM/CAN1 /2018 DU 21 NOV 2018 POUR
Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de L'Hotel de Ville de la Commune d'Arrondissement de
Ngaoundéré 1er, Département de la VINA, Région de l'Adamaoua.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et bordereau des prix unitaires.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatorze (14) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Le Cautionnement provisoire est sans objet conformément à l'article 455 de la Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 qui stipule que « Tout marché public comporte des clauses relatives, d'une part, au cautionnement définitif et, d'autre part, à la retenue de garantie à l'exception des marchés des services et des prestations intellectuelles ».

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 11 DEC à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès du Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais réglementaire accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
2. Non-exécution, Non achèvement d'un marché antérieur en dépassement de délai contractuel ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
3. Note technique inférieur à 70/100 points ;

Critères essentiels

- 1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence **15 points**
- 2- Logistique **15 points**
- 3- Personnel clé **40 points**
- 4- Références du Consultant **10 points**
- 5- Calendrier des activités **15 points**
- 6- Présentation du dossier **5 points**

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO. Les offres financières du soumissionnaire ne seront ouvertes pour la suite de la procédure qu'au cas où ce dernier aurait obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

15. Attribution

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Le nombre maximum de lots est sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Administration au nom de laquelle sera conclu la Lettre Commande A l'issue de l'examen des offres du soumissionnaire par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré le marché des prestations sera conclu entre l'Adjudicataire et l'Autorité Contractante.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 21 Novembre 2018

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°06/AONO/PU/APN/CIPM/2018 DU POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE
RELATIVES À LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE – DURÉE : 24
MOIS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance en Procédure d'Urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription des polices d'assurance relatives à la protection du patrimoine de l'APN, exercices 2019 et 2020.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent en la souscription des polices d'assurance relatives à la protection du patrimoine de l'APN (*Globale Dommages, Multirisque Habitation, Responsabilité Civile Chef d'Entreprise et Automobile*). La consistance des prestations est détaillée dans les Termes de Référence du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour les 02 (deux) ans est de FCFA 60 000 000, soit un cout prévisionnel de FCFA 30 000 000 (trente millions) par année.

4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert portent sur la souscription des polices d'assurances relatives à la protection du patrimoine, en un (01) lot : **Globale Dommages, Multirisque Habitation, Responsabilité Civile Chef d'Entreprise et Automobile.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert s'adresse uniquement aux Compagnies d'assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurance (CIMA), et agréées par le Ministère en charge des Finances.

6. Financement

Les prestations seront financées par l'Autorité Portuaire Nationale, Budget des exercices 2019 et 2020, Code comptable 670 400 Programme n°3.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai 1972, B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres comportant un (01) lot peut être retiré à la Cellule Juridique, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 75.000 (soixante-quinze mille) francs CFA, dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être remises en cinq (05) exemplaires dont 01 (un) marqué original et quatre (04) copies comme tels, suivant les indications de l'article 12 du RGAO (pièce n°2) et du RPAO (pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale, 1^{er} étage, Cellule Juridique, porte 115, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P 11538 Yaoundé, Tél.(237)222.23.73.16/222.23.73.17, Fax.222.23.73.14, Email :apn@camnet.cm, au plus tard le **17/12/2018 à 13 heures, heure locale**, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence n°06/AONO/PU/APN/CIPM/2018 du 21/11/2018 Pour la souscription des polices d'assurance relatives à la protection du patrimoine de l'Autorité Portuaire Nationale, Durée : 24 mois. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de vingt-quatre (24) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service portant démarrage des prestations, et divisés en deux (02) tranches comme ci-après :

La tranche ferme (2019) ;

La tranche conditionnelle (2020).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une des Compagnies d'Assurance agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de **1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA** ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises du marché et valable pendant trente (30) jours au-delà de la limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet et Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de remise des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectue en 01 temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **même jour** 17DECEMBRE 2018.à 14 **heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Autorité Portuaire Nationale dans la salle de réunion (1^{er} étage) de l'immeuble siège sis Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée à cet effet.

14. Critères d'évaluation

La méthode de notation est binaire.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

Non-production de l'offre en 05 (cinq) exemplaires;

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;

Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission, 48h après l'ouverture des plis;
 Non-conformité d'une pièce du dossier administratif, 48h après notification de la constatation de la non-conformité au soumissionnaire;
 Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
 Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné un marché au cours des 03 dernières années mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le MINMAP;
 Absence de l'agrément du Ministère en charge des Finances et de l'Attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA certifiant que le Soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement de sauvegarde ou de surveillance particulière;
 Absence de l'un des états C1, C4, C11 et C10-b tableau D certifiés des exercices 2015, 2016 et 2017;
 Absence des CCAP et TDR paraphés à chaque page, et signés, datés et cachetés à la dernière page, portant la mention «lu et approuvé» tampon et qualité du signataire;
 Note technique inférieure à 80% de OUI.

Critères essentiels

Critères	OUI/NON
Présentation générale de l'offre	OUI/NON
Références générales du soumissionnaire	OUI/NON
Références spécifique du soumissionnaire.	OUI/NON
Description détaillée des garanties offertes	OUI/NON
Modalités de mise en jeu de la garantie	OUI/NON
Couverture des engagements réglementés	OUI/NON
Couverture de la marge de solvabilité	OUI/NON
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois dernières années.	OUI/NON
Traités de réassurance dans les branches similaires en cours de validité	OUI/NON

Les offres techniques sont évaluées selon les critères suivants:
 Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
 Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 80% de OUI seront admis pour l'analyse des offres financières.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offres remplissant les critères de qualification techniques et financières requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :
 Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale
 Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai,
 B.P.11538 Yaoundé, Tel. (237) 222.23.73.16/222.23.73.17.
 Fax. (237) 222.23.73.14.E-mail : apn@camnet.cm

YAOUNDE le 21 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YOUMBA Josué

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CIPM/CPC/2018DU 15/11/2018 POUR LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres national ouvert a pour objet la maintenance des équipements de laboratoire du Centre Pasteur du Cameroun (Yaoundé et Garoua).

2. Allotissement

Chaque soumissionnaire a la possibilité de soumissionner pour un ou deux lots mais il ne peut être adjudicataire que d'un lot.

Le présent appel d'offres comprend quatre (04) lots indépendants

- Lot n° 1 : Maintenance des équipements VITROS 250 et 350, l'EASYLYTE EXPAND et KENZA MAX
- Lot n° 2: Maintenance des équipements VIDAS (02), MINI VIDAS, PENTRA DX NEXUS, MICROS 60, PENTRA 400 and 60C+, HYDRASYS, HYRYS 2, CAPILLARYS FLEX, VITEK 2 COMPACT (02), STA SATELLITE.
- Lot N° 3 : Maintenance équipement ARCHITECT 11000 (02)
- Lot N° 4 : Maintenance des équipements du COBAS 6000.

3. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience en matière de maintenance des équipements énumérés ci-dessus. Les prestations proposées sont exécutées conformément aux exigences et aux obligations de la maintenance et du contrôle qualité des dispositifs médicaux de la norme ISO 15189.

4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice budgétaire 2019

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de Direction du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 222 23 10 15, 222 23 18 03, Fax n° 222 23 15 64, Email, cpc@pasteur-yaounde.org. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 6 99 37 08 48

6. Acquisition du Dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de quarante mille (40 000) FCFA**, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP ». Coût prévisionnel des travaux 60 000 000 (soixante millions) Fcfa.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le **21/12/2018 à 14 heures** sous enveloppe cachetée adressée à :

**Monsieur le Directeur Général
du Centre Pasteur du Cameroun,
BP 1274 Yaoundé**

Avec la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/CIPM/CPC/2018
du 15/11/2018 pour la maintenance des équipements de laboratoire du
Centre Pasteur du Cameroun
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution 12 mois.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **300 000 FCFA**; valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission Interne de passation des marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et aura lieu le **21/12/2018 à 15 heures** dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

11. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non-conforme :

Pièces falsifiées ou les fausses déclarations

Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantité

Non-conformité de l'offre aux prescriptions du dossier d'Appel d'offres

Note inférieure à 20 ou **Evaluation des offres**

Critères d'Evaluation des offres techniques :

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation suivante :

N°	Critères d'évaluation
1	Présentation de l'offre
2	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires
3	Conformité de l'offre par rapport aux équipements
4	Qualifications et compétences du personnel clé
5	Moyens matériels, techniques et logistiques
	TOTAL

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 20 seront concernés.

b) les offres financières

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre

ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier de consultation.

Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule :

$80\%ST + 20\% SF$

Où $SF = 100 \times FM / F$ avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition considérée.

12. Attribution

La présente lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et conforme pour l'essentiel aux spécifications techniques des prestations

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

BELINGA SUZANNE

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/MO/CIPM /CNDAL/2018 DU 17/10/2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, PROGRAMME ANNUEL 2018.

FINANCEMENT
 FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune NGAOUNDAL, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la république du Cameroun, une demande de cotation pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de NGAOUNDAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Elagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de : Dix sept millions deux cent sept mille sept cent soixante quinze (17 207 775) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot suivant les itinéraires ci - après :

Tronçons	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
TIBATI-NGAOUNDAL (ROUTE N°6) PK58+000-PK101+000		43	17 207 775	12
TOTAL		43	17 207 775	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de NGAOUNDAL, situé à coté du grand Marché.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de NGAOUNDAL, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt-cinq (25 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en un seul volume Toutes les pièces constitutives des offres , seront placées dans une enveloppe scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de l'offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de NGAOUNDAL , au plus tard le 08/11/2018 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/MO/CIPM /CNDAL/2018 DU 17 /10/18
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU
ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE OU LES COMMUNES DE NGAOUNDAL, PROGRAMME
ANNUEL 2018. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de douze (12) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotations, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à FCFA **340 000 (trois cent quarante mille)**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

n/a

13. Ouverture des Plis

Elle aura lieu une heure après l'heure de fermeture de réception des offres. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Ngaoundal, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :



Date et heure d'ouverture des plis	Le 08/11/2018 à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des délibérations de la commune de Ngaoundal

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de NGAOUNDAL.

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NGAOUNDAL le 17 Octobre 2018

Le MAIRE

ABOUBAKAR BAKARI

COMMUNE DE BIYOUHA

CONSULTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-BIYOUHA/CDPM-NK/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BIYOUHA

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Biyouha (Autorité Contractante) lance, une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation se résument à la fourniture d'un véhicule (01) pick-up 4x4 double cabine

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicules et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par le FEICOM/COMMUNE DE BIYOUHA, EXERCICE 2018

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG ET KELLE sise à ESEKA dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quarante cinq mille (45 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de BIYOUHA.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Délégation Départementale des Marchés Publics du NYONG ET KELLE sise à ESEKA dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **quarante cinq mille (45 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de BIYOUHA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Service de la Passation des Marchés) sise à la sous-préfecture d' ESEKA au plus tard le **18 Décembre 2018 à 12heures précises** et devront porter la mention suivante : **AVIS DE CONSULTATION**
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

N°001/

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à 45 jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service au fournisseur.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **cinq cent mille (500 000) FCFA**, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. **L'absence de cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier de Consultation entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'Offre.**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

La commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kelle procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **18 Décembre 2018 à 13heures précises** dans la salle des conférences de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kelle sise à la sous-préfecture d'Eseka. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille d'attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kelle, les plis déclarés acceptables sont confiés à une -commission Technique d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permet de déterminer le coût de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

Critères éliminatoires :

Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

- Pièces Administratives incomplètes ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence du certificat de représentation dûment signé du fabricant ;
- Garde au sol : comprise Entre 260 et 270 ;
- Cylindrée : comprise Entre 2900 et 2990 ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% des critères essentiels.

Critères essentiels :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

Les 80 critères essentiels portent sur :

- Dossier Administratif: 10 critères ;
- Caractéristiques techniques: 53 critères ;
- Services après-vente : 6 critères ;
- Délai de livraison : 1 critère ;
- Références du soumissionnaire : 10 critères.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins distante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel L'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kelle (Service de Passation des Marchés Publics) sise à ESEKA.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2018/047/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, porte à la connaissance des soumissionnaires potentiels à l'avis d'appel d'offres N° 2018/009/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIP1W2018 du 25 octobre 2018, pour la fourniture, l'installation et la mise en réseaux de matériels informatiques et bureautiques à l'Université de Ngaoundéré, que la date d'ouverture des offres, initialement prévue le 15 novembre 2018, est reportée au 22 novembre 2018 aux mêmes heures et lieux. /-

NGAOUNDERE le 13 Novembre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N° 0121/C/PR/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE3/2018 DU 23 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS E L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINNIAP/CCPM-BEC/2018 DU 08 JANVIER 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 30 (TRENTE) CENTRES DE SANTE LNTEGRES, OUVRAGES ANNEXES DANS LES DIX REGIONS ET AUX TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE 15 (QUINZE) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) AINSI QUE 04 (QUATRE) HOPITAUX DE DISTRICT (HD) DAINS QUATRE REGIONS DU CAMEROUN,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics communique :
 Par Décision N°0121/D/PR/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE3/2028 du 03 Octobre 2018.

Les entreprises ci-après désignées sont déclarées attributaires des marchés relatifs à l'appel d'offres susvisé pour les montants et délais suivants

Lot 1	Entreprise	Montant en F CFA/TTC	Délai /mois
1	ENCOBAT SA	4 215 487 500 (Quatre Milliards deux cent quinze millions quatre cent quatre vingt sept mille cinq cents)	16 (seize)
2	ZEROCK CONSTRUCTION	4 060 462 500 (Quatre Milliards Soixante Millions Quatre Cent soixante deux Mille Cinq cents)	16 (seize)
3	Gpt. DOH & FRERES/GRAPHICAM SARL	1 476 148 864 (Un Milliard Quatre Cent Soixante Seize Millions cent Quarante Huit Mille Huit Cent Soixante Quatre)	12 (douze)

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Direction Générale des Marchés des Infrastructures sise au 2ème étage du Bâtiment A (Ancienne Ambassade des Etats-Unis), du Ministère des Marchés Publics pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants

N°	Soumissionnaires	Motifs d'éliminations
01	UNIK TECHNOLOGIES	- Fausse attestation de non faillite - Faux registre de commerce ; - Fausse références.
02	Sté SOGECT CAMEROUN SA	Diplômes falsifiés

03	Gpt NAMOU/GRAND LUX /NABO/RG DECOR	- Fausse attestation de non faillite ; - Faux registre de commerce ; - Fausse références.
04	Gpt BECTRA/UNION ENTREPRISE /MEM CONSTRUCTION	- BECTRA exclu de la commande publique ; - Fausse références
05	Gpt CBS BUILDING Sarl /GRAPHICAM Sarl	- Accord de groupement non notarié ; - Absence de l'attestation de capacité financière.
06	SYFA GLOBAL CO LTD	- Absence de la déclaration d'engagement ; - Diplômes falsifiés.
07	Gpt BATI PLUS/BADIASON	- Absence de la déclaration d'engagement ; - Fausse attestation de non faillite ; - Fausse références.
08	Sté NICAM	- Fausse attestation de non faillite ; - Faux registre de commerce ; - Fausse attestation de dédouanement.
09	JFF EQUIPEMENT FORCIER CAMEROUN SARL	- Absence de la déclaration d'engagement ; - Fausse références.

YAOUNDE le 23 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

ABBA SADOU

AGENCE NATIONALE DE RADIO PROTECTION

COMMUNIQUE N°0007/ANRP/DAAF/SBMP DU 20 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 DU 17/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT A L'ANRP

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique : Conformément aux dispositions du Dossier d'Offres N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 du 17 Octobre 2018 pour les travaux de construction d'un mur de soutènement à l'Agence Nationale de Radioprotection, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant corrigé TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	ETS BATI CONSULT SARL (BP : 33 732 Ydé)	23 OUI/31	19 655 350	2 mois	1 ^{er}	ETS BATI CONSULT SARL, BP : 33 732 Ydé
	ATELIER POLYVALENT (BP : 30 675 Ydé)	19 OUI/31	-	-	-	Éliminé pour non respect du critère éliminatoire: "n'avoir pas rempli au moins 70% des critères essentiels, soit les critères sur 31 à l'issue des critères techniques essentiels"

Le Directeur Général de la Société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution. Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Faute de quoi, ses offres seront détruites.

YAOUNDE le 20 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

CAISSE DE STABILISATION DES PRIX DES HYDROCARBURES

COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/18/AONO/CSPH/CIPM DU 24 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE, DE DETECTION INCENDIE, DE VIDEO SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CSPH.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires de la consultation susmentionnée, que la société ci-après a été retenue pour l'exécution des prestations, objet dudit Appel d'Offres :

Objet	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Réalisation des prestations de maintenance des équipements de téléphonie, de détection incendie, de vidéo surveillance de l'immeuble siège de la CSPH.	CFAO TECHNOLOGIES BP: 12937 Douala	96.272.371	Trente six (36) mois

La société concernée est par conséquent invitée dès publication du présent communiqué, à prendre l'attache du Chef de Département des Affaires Communes, pour la suite de la procédure. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus qui sont par ailleurs invités à venir retirer leurs offres sous quinzaine faute de quoi lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OKIE JOHNSON NDOH

COMMUNE DE NYAMBAKA

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Autorité Contractante, communique que les Lettres -commandes ci-après selon ci -dessus sont attribuées selon le tableau ci-dessus:

Dégnation	Adjudataires/Montant	délais
AVIS D' APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNY/CDPM-V1NA/2018 DU ;2 OCTOBRE 2018 POUR L'EXCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA : NGAOUNDERE- GAROUA BOULAI, DU PK 17+000 AU PK 48+000 LONGEUR - 31 ,000KM. NGAOUNDERE -GAROUA BOULAI DU PK 48 + 000 AU PK 78+000 LONGEUR 30 KM ; NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI DU PK 78 + 000 AU PK 108+000	ETS MDJ/ENT SEBAT BP 110 NGAOUNDERE 33 368 800 FHT et 39 792 294 TTC.	11 mois
DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/C-MT/CIPMMT/ 2018DU 12/10/2018RELATIVE A LA L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIELS SPORTIFS POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA	ETS BINI-TAID BP 70 NGAOUNDERE 5 652 058 FHT et 6 891 696 TTC	30 jours

Veillez agréer Monsieur le Président l'expression de ma profonde considération. Les entreprises adjudicatrices sont invitées à prendre attache avec les services du Maître d'Ouvrage dès la diffusion du présent Communiqué pour la suite de la procédure /.

NYAMBAKA le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NYAMBAKA

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Autorité Contractante, communique que les Lettres -commandes ci-après selon ci -dessus sont attribuées selon le tableau ci-dessus:

Dégnation	Adjudataires/Montant	délais
AVIS D' APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNY/CDPM-V1NA/2018 DU ;2 OCTOBRE 2018 POUR L'EXCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA : NGAOUNDERE- GAROUA BOULAI, DU PK 17+000 AU PK 48+000 LONGEUR - 31 ,000KM. NGAOUNDERE -GAROUA BOULAI DU PK 48 + 000 AU PK 78+000 LONGEUR 30 KM ; NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI DU PK 78 + 000 AU PK 108+000	ETS MDJ/ENT SEBAT BP 110 NGAOUNDERE 33 368 800 FHT et 39 792 294 TTC.	11 mois
DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/C-MT/CIPMMT/ 2018DU 12/10/2018RELATIVE A LA L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIELS SPORTIFS POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA	ETS BINI-TAID BP 70 NGAOUNDERE 5 652 058 FHT et 6 891 696 TTC	30 jours

Veuillez agréer Monsieur le Président l'expression de ma profonde considération.

Les entreprises adjudicatrices sont invitées à prendre attache avec les services du Maître d'Ouvrage dès la diffusion du présent Communiqué pour la suite de la procédure /.

NYAMBAKA le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 1ER

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DC N°009/DC/CAN1ER/CIPM/2017 DU
19/10/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Description du marché : Travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré

Durée : quatre (04) mois après notification l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

Date de signature du marché : En cours

DC N°009 :	Travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré I er
Financement :	Budget MINTP, EXERCICE 2018

Prestataire retenu		
Nom et adresse	Prix offert	Prix final TTC
	HT	
Ets E.G.S, B.P :NGAOUNDERE, TEL: (237) 699 38 62 92	10 445 961	12 456 808

Le Prestataire **Ets E.G.S, B.P : NGAOUNDERE, TEL : (237) 699 38 62 92** a présenté une offre conforme pour l'essentiel à l'issue de l'examen technique et financière. Ainsi, il est invité à prendre attache avec la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Ier sise au quartier Administratif, près des services du Gouverneur, pour la finalisation du contrat y relatif et signature.

NGAOUNDERE le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

BOBO SALIHOU

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2018/047/UN/R/SG/DIPD/DPD/2018 DU 13 NOV 2018 PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES OFFRES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, porte à la connaissance des soumissionnaires potentiels à l'avis d'appel d'offres N° 2018/009/AONO/UN/R/SG/DIPD/CIP1W2018 du 25 octobre 2018, pour la fourniture, l'installation et la mise en réseaux de matériels informatiques et bureautiques à l'Université de Ngaoundéré, que la date d'ouverture des offres, initialement prévue le 15 novembre 2018, est reportée au 22 novembre 2018 aux mêmes heures et lieux. /-

NGAOUNDERE le 13 Novembre 2018

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

COMMUNE DE NYAMBAKA

COMMUNIQUE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nyambaka, Autorité Contractante, communique que les Lettres -commandes ci-après selon ci -dessus sont attribuées selon le tableau ci-dessus:

Dégnation	Adjudataires/Montant	délais
AVIS D' APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNY/CDPM-V1NA/2018 DU 02 OCTOBRE 2018 POUR L'EXCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA : NGAOUNDERE- GAROUA BOULAI, DU PK 17+000 AU PK 48+000 LONGEUR - 31 ,000KM. NGAOUNDERE -GAROUA BOULAI DU PK 48 + 000 AU PK 78+000 LONGEUR 30 KM ; NGAOUNDERE - GAROUA BOULAI DU PK 78 + 000 AU PK 108+000	ETS MDJ/ENT SEBAT BP 110 NGAOUNDERE 33 368 800 FHT et 39 792 294 TTC.	11 mois
DEMANDE DE COTATION N° 04 /DC/C-MT/CIPMMT/2018DU 12/10/2018RELATIVE A LA L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET MATERIELS SPORTIFS POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA	ETS BINI-TAID BP 70 NGAOUNDERE 5 652 058 FHT et 6 891 696 TTC	30 jours

Veuillez agréer Monsieur le Président l'expression de ma profonde considération.

Les entreprises adjudicatrices sont invitées à prendre attache avec les services du Maître d'Ouvrage dès la diffusion du présent Communiqué pour la suite de la procédure /.

NYAMBAKA le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

AGENCE NATIONALE DE RADIO PROTECTION

DECISION N°0007/ANRP/DAAF/SBMP DU 20 NOVEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 DU 17 OCTOBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION(ANRP)

Vu La Constitution ;

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Vu Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le décret N° 2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Vu La Circulaire 001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu L'Appel d'Offres N°0007/AONO/ANRP/CIPM/2018 du 17 Octobre 2018.

Considérant la lettre N°0019/L/PDT/CIPM/ANRP du 14 Novembre 2018 du Président de la CPM/ANRP.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} – **ETS BATI CONSULT SARL, BP : 33 732 Yaoundé** est attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant de **dix-neuf millions six cent cinquante-cinq mille trois cent cinquante (19 655 350) francs CFA TTC**, et un délai d'exécution de **deux (02) mois**.

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 20 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0989-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN DIRECTION GENERALE PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PASSERELLE TÉLESCOPIQUE C7.1 DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (LOT N°2 : CHAUDRONNERIE INTERNE ET EXTERNE DES GALERIES ET ESCALIER DE SERVICE) .

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 Août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 20/AON/ADC/CIPM/2018 du 05/09/2018** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 029-18/ADC/CIPM/CIPMse/ad du 09 Novembre 2018.

DECIDE :

ARTICLE 1- La Lettre commande relative aux travaux de réhabilitation de la passerelle télescopique C7.1 de l'Aéroport International de Douala objet du Dossier d'Appel d'Offres N° 20/AONO/ADC/CIPM/2018 du 05/09/2018 (**LOT N°2 : Chaudronnerie interne et externe des galeries et escalier de service**) est attribuée à la société **CONSTRUCTION ET FABRICATION DU LITTORAL (COFALI SARL)**, BP : 17 424 Douala, Tél : 699 41 23 45/ 670 87 33 13, pour un montant toutes taxes comprises de **trente-trois millions cent cinquante et un mille six cent (33 151 600) Francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2- Le Gérant de la société **COFALI SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement desdits marchés ;

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0988-18/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PASSERELLE TÉLESCOPIQUE C7.1 DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA (LOT N° 1 : RÉVISION DES ORGANES DE MOTRICITÉ, CÂBLAGE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUE, D'AUTOMATISME ET DE SÉCURITÉ)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'État du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 20/AONO/ADC/CIPM/2018 du 05/09/2018** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 029-18/ADC/CIPM/CIPMse/ad du 09 Novembre 2018.

DECIDE :

ARTICLE 1- Le marché relatif aux travaux de réhabilitation de la passerelle télescopique C7.1 de l'Aéroport International de Douala objet du Dossier d'Appel d'Offres N° 20/AONO/ADC/CIPM/2018 du 05/09/2018 (Lot N° 1 : Révision des organes de motricité, câblage des systèmes électrique, d'automatisme et de sécurité) est attribué aux **ETS FACOMIC**, BP : 9236 Douala Tél : 677 44 79 37/677 37 37 86, pour un montant toutes taxes comprises de **Quatre-vingt-dix millions sept cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-deux (90 784 882) Francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**;

ARTICLE 2- Le Gérant **des ETS FACOMIC** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement desdits marchés ;

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 14 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

IMPRIMERIE NATIONALE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE^o
006/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/SM/18 DU 06 /11/2018 POUR LA RÉHABILITATION DE LA MACHINE
HEIDELBERG SPEEDMASTER 102-4P À L'IMPRIMERIE NATIONALE DU CAMEROUN.ADDITIF N°
001/IN/DA/SC/BMA/SM DU 22/11/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, sera déposée contre récépissé au Bureau des Marchés et Achats-Service Commercial de l'Imprimerie Nationale BP :1603 Yaoundé Cameroun au plus tard le 28/11/2018 à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE « À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, sera déposée contre récépissé au Bureau des Marchés et Achats-Service Commercial de l'Imprimerie Nationale BP :1603 Yaoundé Cameroun au plus tard le 29/11/2018 à 14 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE « À N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps le 28/11/2018 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale siégeant dans la salle de conférence de l'Imprimerie Nationale, en présence des soumissionnaires ou d'un de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps le 29/11/2018 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés Publics de l'Imprimerie Nationale siégeant dans la salle de conférence de l'Imprimerie Nationale, en présence des soumissionnaires ou d'un de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Date de signature de l'Appel d'Offres : « 07 novembre 2018 »</p>



YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le *DIRECTEUR*

KOMO Paul Walter

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

ADDITIF RECTIFICATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'UN DRAIN EN BETON ARME DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI (PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>ARTICLE 11 : - GARANTIES ET CAUTIONS</p> <p>11.1. Cautionnement définitif</p> <p>Le cautionnement définitif est fixé à deux pour cent (2%) du montant TTC du montant du marché. Il est constitué et transmis au Chef de Service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché.</p> <p>Le cautionnement sera restitué ou la garantie libérée, dans un délai d'un (01) mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du cocontractant.</p> <p>11.2. Cautionnement de garantie</p> <p>La retenue de garantie est fixée à zéro pour cent (0%) du montant TTC du marché.</p> <p>11.3. Cautionnement de l'avance de démarrage</p> <p>Conformément aux textes en vigueur et sur demande expresse du cocontractant adressée au Maître d'Ouvrage, il pourra être accordé une avance de démarrage d'un montant au plus égal à vingt pour cent (20%) du montant TTC du marché sans justification. Cette avance devra être cautionnée à cent pour cent (100%) par un établissement bancaire installé sur le territoire camerounais, et agréé par le Ministre en charge des Finances.</p> <p>L'avance de démarrage sera remboursée par prélèvement de cinquante pour cent (50%) du montant des travaux de chaque décompte à partir du moment où les travaux effectués dépassent quarante pour cent (40%) du montant du marché . Il doit être terminé au plus tard dès que le montant des travaux atteint quatre vingt pour cent (80%) de la valeur du marché. En tout état de cause, le remboursement devra être terminé un (01) mois avant la date d'expiration du délai contractuel.</p> <p>Au fur et à mesure du remboursement des avances, Le Maître d'ouvrage donnera la main-levée de la part de la caution correspondante si l'entrepreneur en fait la demande.</p>

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le MAITRE D'OUVRAGE

NGUESSY FÉLIX THIME

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 DU _____ RELATIF AU TRANSPORT DE 250
TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAINS), DES MAGASINS REGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE
L'ASSISTANCE FAO/PAM DE GAROUA ET A LEUR LIVRAISON DANS LES GRENIERS
COMMUNAUTAIRES DES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être déposées sous pli fermé au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et Financière) sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49. Au plus tard le 23 Novembre 2018 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU TRANSPORT DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAINS), DES MAGASINS REGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DE GAROUA ET A LEUR LIVRAISON DANS LES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME NORD.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en anglais ou en français, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devront être déposées sous pli fermé au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et Financière) sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49. Au plus tard le 27 novembre 2018 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/18/AONOPU/CG/FAO/PAM/SP/DAF/BE/2018 DU 01 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU TRANSPORT DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS GRAINS), DES MAGASINS REGIONAUX DU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DE GAROUA ET A LEUR LIVRAISON DANS LES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME NORD.</p>

2	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie selon le modèle par une banque agréée par le Ministère des Finances et la COBAC d'un montant de cinq (500 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p> <p>Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.</p> <p>L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre</p> <p>Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.</p> <p>Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p>

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie selon le modèle par une banque agréée par le Ministère des Finances et la COBAC d'un montant de **Deux cent deux mille huit cents (202 800) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis aura lieu le **23 Novembre 2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM dans la salle des réunions dudit Comité.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Lire plutot

L'ouverture des plis aura lieu le **27 novembre 2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM dans la salle des réunions dudit Comité.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

4 Critères d'évaluation**Au lieu de ...**

Les principaux critères d'évaluation sont :

11.1 Critères éliminatoires :

- absence ou non-conformité des pièces administratives ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- moins de 70 points sur 100 points ;
- absence de caution de soumission.

11.2-Critères essentiels

a) Les offres techniques :

Les dossiers techniques seront évalués selon les critères ci-après :

CRITERES	PONDERATION
Présentation de l'offre	15
Planning et délai de livraison de la prestation	15
Expérience du soumissionnaire dans le domaine ;	40
Moyens matériels et logistiques à utiliser	30
TOTAL	100

Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront concernés.

b) Les offres financières

La prestation sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante par rapport au prix moyen de référence et ayant obtenu la meilleure note technique et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence.

4 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères éliminatoires :

- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- moins de 70 points sur 100 points ;
- absence de caution de soumission

Critères essentiels

a) Les offres techniques :

Les dossiers techniques seront évalués selon les critères ci-après :

CRITERES	PONDERATION
Présentation de l'offre	15
Planning et délai de livraison de la prestation	15
Expérience du soumissionnaire dans le domaine ;	40
Moyens matériels et logistiques à utiliser	30
TOTAL	100

5 Renseignements Complémentaires

Au lieu de ...

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et Financière) sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49 ou au Secrétariat Exécutif des Comité Régionaux FAO/PAM de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême Nord à Maroua.

Lire plutot

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et Financière) sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49 ou au Secrétariat Exécutif des Comité Régionaux FAO/PAM de l'Adamaoua à Ngaoundéré, du Nord à Garoua et de l'Extrême Nord à Maroua.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le **SECRÉTAIRE PERMANENT**

MATAPIT OTHON

COMMUNE DE NSEM

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Maire de la Commune de Nsem (Autorité Contractante), à déposer au plus tard le 21 NOVEMBRE 2018

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N° 01/DC/P/C-NSEM/SG/2018 DU 1^{er} Novembre 2018.

Pour les travaux de rehabilitation du réseau SCANWATER avec raccordement au CETIC de Nsem dans la commune de Nsem, Departement de la Haute Sanaga, Region du Centre

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Date et heure limites de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 22 NOVEMBRE 2018 à 14 heures
Lieu de dépôt	DD MINMAP Haute Sanaga.

Lire plutot

Maire de la Commune de Nsem (Autorité Contractante), à déposer au plus tard le 21 NOVEMBRE 2018

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION**

N° 01/DC/P/C-NSEM/SG/2018 DU 1^{er} Novembre 2018.

Pour les travaux de rehabilitation du réseau SCANWATER avec raccordement au CETIC de Nsem dans la commune de Nsem, Departement de la Haute Sanaga, Region du Centre

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Date et heure limites de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 29 NOVEMBRE 2018 à 14 heures
Lieu de dépôt	DD MINMAP Haute Sanaga.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 22/11/2018., à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	DD MINMAP Haute Sanaga

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 29/11/2018., à 15 heures
Lieu d'ouverture des plis	DD MINMAP Haute Sanaga

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Départementale des Marchés Publics de la Haute Sanaga**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NSEM le 19 Novembre 2018

Le MAIRE

DONA BENJAMIN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 06/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECNA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOU ADDITIF N° 1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., le 21 novembre 2018 à 13 heures; et devra porter la mention : CONSULTATION RESTREINTE N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 06/11/2018 suivant résolution N°018-89^{ème} session du 30 Août 2018 du Conseil d'Administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECNA JUSQU'AU MAGASIN FRET DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., le 28 novembre 2018 à 13 heures; et devra porter la mention : CONSULTATION RESTREINTE N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 06/11/2018 suivant résolution N°018-89^{ème} session du 30 Août 2018 du Conseil d'Administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECNA JUSQU'AU MAGASIN FRET DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 21 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DOSSIER DE CONSULTATION RESTREINTE DES ENTREPRISES N° 06/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 06/11/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., le 21 novembre 2018 à 13 heures; et devra porter la mention : CONSULTATION RESTREINTE N° 07/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 09/11/2018 suivant résolution N°018-89^{ème} session du 30 Août 2018 du Conseil d'Administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., le 28 novembre 2018 à 13 heures; et devra porter la mention : CONSULTATION RESTREINTE N° 07/CR/ADC/DG/DP/DG.M/2018 DU 09/11/2018 suivant résolution N°018-89^{ème} session du 30 Août 2018 du Conseil d'Administration portant autorisation de consulter trois (03) entreprises POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCES ENTREE ASECA JUSQU'AU MAGASIN FRET A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 21 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain ;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable ;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural ;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

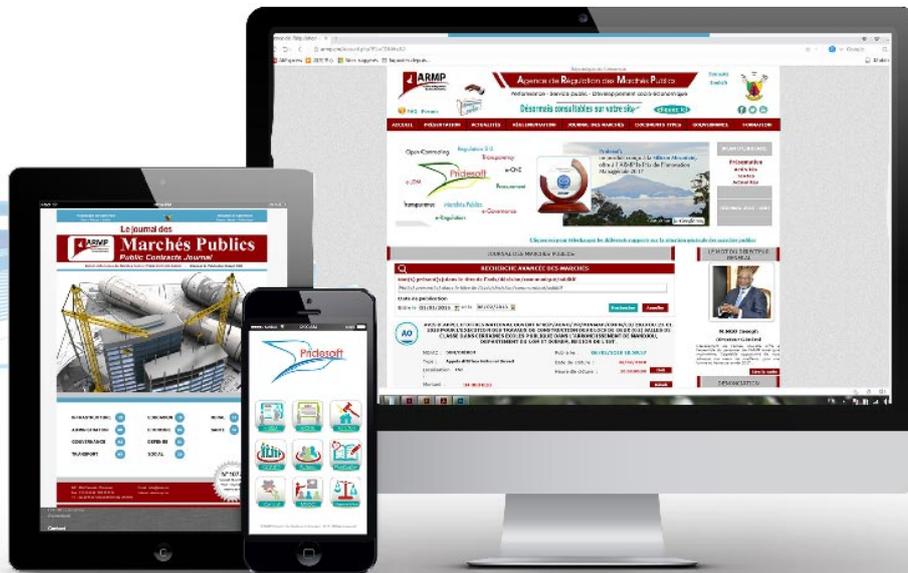
Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.cm**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm